

Projet de procès verbal de réunion

ASSEMBLEE GENERALE **LIGUE HAUTS DE FRANCE** **CHAR A VOILE** **ANNEE 2018**

Le Président, Alain Maelkelberghe, ouvre la séance à 9h50 et valide la présence du quorum avec 24 voix sur 30.

PROCES VERBAL AG 2017

Approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

Le rapport moral est expliqué par le Président.

L'année 2018 a été marquée par le projet du NSJ qui n'est toujours pas abouti.
(Voir réunion de l'après-midi)

La modification du CNDS a aussi été une étape importante avec la diminution importante des subventions et a impacté le déroulement de l'année.

Si la perte des licences s'est réduite à 10 pour l'année 2018, il est à noter que la pratique sportive évolue et le char à voile n'échappe pas à la règle.

La mode fédéral ne correspond plus aux attentes des pratiquants souvent occasionnels qui sont plutôt dans un mode de consommation épisodique.

Intervention d'Antoine de la Fouchardière sur le nombre des licenciés et de Thierry Picque qui souhaite voir la FFCV transmettre les résultats des statistiques des licences sur les catégories.

COMPTE DE RESULTAT

Le Trésorier, Michel Aubry, présente les comptes de résultats.

Il est approuvé à l'unanimité.

Le compte de résultats est équilibré, il est à noter une dotation pour amortissement de 3553 euros qui permet de combler une partie du déficit de l'année passée.

En ce qui concerne les documents qui servent à établir les divers tableaux et dossiers administratifs, le Président et le Trésorier demandent à recevoir les informations sur des fichiers natifs, c'est-à-dire word et/ou excel. Cela facilitera le travail de chacun.

La TVA a indiqué sur les documents liés à la Ligue est la suivante : 293B

Il est évoqué le prix des inscriptions aux courses de ligue, une proposition d'augmenter ce prix à 10 euros est faite. Cette proposition est à étudier en Commission Sportive car il est trop tard pour statuer (année en cours) et il faut débattre de l'utilité car il ne faut pas éloigner les personnes fragiles financièrement.

Une solution de tarification sociale est évoquée en fonction du nombre de personne de la même famille.

Ce sujet sera mis à l'ordre du jour pour la prochaine réunion de la Commission Sportive et la décision prise sera portée à la connue de tous avant le début de la prochaine saison.

Il est aussi évoqué l'idée de la création d'une liste de bénévoles pour faciliter les organisations de course. Ce sujet sera aussi évoqué par la Commission Sportive.

FORMATIONS

Grégory Ribéry fait le détail des formations réalisées durant cette année.

Au cours des explications données, les participants notent que le prix des formations ne correspond pas au coût réel, il est inférieur à des coûts pratiqués par des professionnels dans d'autres secteurs.

A cela 2 explications, la première est que le prix des formations est défini par le FFCV au niveau national.

La seconde, le coût réel pourrait être dissuasif.

Ce point est à évoqué lors de la Commission Formation pour essayer de définir le coût réel et étudier la façon de s'approcher de celui-ci au plus près.

RESULTATS SPORTIFS

Les résultats des pilotes de la ligue Haut de France sont très bons avec de nombreux podiums tant individuels que par équipe.

Cela démontre la position de la Ligue HDF au niveau national et nous incite à être force de proposition pour le NSJ.

Une question a été posée sur l'intérêt des courses sur la ligue Méditerranée. Même si cette ligue mérite d'organiser des courses, les coûts des déplacements pour s'y rendre sont très importants pour les clubs.

Le président clos l'Assemblée générale à 12h50 et invite les participants à poursuivre cette journée avec un repas au cours duquel sera évoqué le NSJ et l'organisation des futurs CFJ.